

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 16 avril 2010
(convocation du 6 avril 2010)**

Aujourd'hui Vendredi Seize Avril Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à compter de 10h
M. PIERRE Maurice à M. HERITIE Michel jusqu'à 10 h 20
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel
M. TURON Jean-Pierre à M. TOUZEAU Jean
M. AMBRY Alain à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 09 h 55
M. ANZIANI Alain à M. CHARRIER Alain
M. BAUDRY Claude à Mme EWANS Marie-Christine

Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 11 h 00
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine
Mme DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard jusqu'à 09 h 55
M. DUCASSOU Dominique à Mme TOUTON Elisabeth
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. JOUBERT Jacques
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime à compter de 10 h 00
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
M. REIFFERS Josy à Mme COLLET Brigitte
M. ROUYEYRE Matthieu à Mme DIEZ Martine

LA SEANCE EST OUVERTE

**Aquitanima - Salon international de l'élevage, du matériel et de la génétique du
8 au 10 mai 2010 - Subvention de la Communauté Urbaine - Convention -
Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Créé en 1996 dans le cadre du Salon de l'Agriculture, à la demande des responsables professionnels et des éleveurs d'Aquitaine, Aquitanima s'est depuis imposé comme le salon de référence du Grand Sud Ouest Européen en matière de génétique bovine, grâce au niveau d'affaires qu'il génère et à ses nombreux succès à l'international.

Cette manifestation s'impose comme un carrefour technique et commercial, et elle est devenue, pour la filière, au fil du temps, une référence incontournable.

Elle rend aux éleveurs les services qu'ils attendent, notamment sur les points suivants :

-confrontation et évaluation de leur savoir – faire génétique à travers les concours de haut niveau,

-rencontres entre partenaires et fournisseurs, exposants au salon,

-communication et information à destination du grand public,

-mise en place d'un programme international, grâce à l'appui de l'Agence Interco, et à l'animation réalisée par les acteurs de la génétique bovine d'Aquitaine.

Ainsi, en 2009, malgré la crise économique, le salon a vu la présence de 65 professionnels étrangers qui ont pu participer à ce salon, venant d'horizons aussi divers que l'Australie, l'Amérique Latine (Chili), l'Europe (Espagne, Belgique, Portugal, Angleterre, Bulgarie, Irlande) ou d'autres pays tels que la Chine.

Cette manifestation qui bénéficie d'installations de grande qualité depuis 2005 avec une halle de 8 000 m², permet d'accueillir les animaux dans de parfaites conditions et conforte la position de ce salon au niveau national et international.

Comme l'an passé, des animaux en provenance de la péninsule ibérique de race blonde d'Aquitaine et Limousine, auxquels s'ajouteront ceux de la race Bazadaise et Charolaise, seront accueillis et participeront aux différents concours.

Les outils de communication, dont le MAG AQUITANIMA, des radios locales et étrangères couvriront cet évènement, et des forums permettront aux partenaires et exposants d'informer leurs clients sur leurs services et leurs actions.

Notre établissement public qui contribue depuis 1996 à l'organisation de ce salon est sollicité pour renouveler son soutien financier à même hauteur qu'en 2009, soit 8 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel H.T s'élevant à 282 200 € répartis comme indiqué ci-après :

DEPENSES	€ H.T.	RECETTES	€ H.T.
Animations	35 000	Communication	900
Bovins	53 900	Cotisations	1 800
Communication	47 000	Divers	2 000
Frais généraux	58 900	Partenariat	37 500
International	46 400	Stands	18 000
Technique	41 000	CRA	135 000
		CG33	20 000
		Ville de Bordeaux	4 500
		CG24	3 000
		CG40	6 500
		CG47	3 000
		CG64	8 000
		CR Limousin	15 000
		CR Poitou Charentes	2 000
		CUB	8 000
		Facture Aquitanima au SRA	17 000
TOTAL	282 200	TOTAL	282 200

Compte tenu de l'intérêt de cette manifestation pour l'ensemble de la filière économique de l'élevage, des compétences de notre établissement public en matière d'activités agroalimentaires, mais également la notoriété internationale acquise au fil des ans par ce salon, la Communauté Urbaine pourrait reconduire en 2010 la subvention attribuée en 2009, soit 8 000 €, la cotisation à l'association Aquitanima étant prise en compte dans le cadre d'une autre délibération générale.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu le rapport de présentation,

- Considérant la demande de subvention à hauteur de 8 000 € au bénéfice de l'association Aquitanima au titre de l'année pour l'organisation du salon de l'élevage 2010,

DECIDE :

- Article 1 : il est attribué une subvention de 8 000 € à l'association Aquitanima pour l'organisation du salon Aquitanima, se déroulant du 8 au 10 mai 2010 dans le cadre du salon de l'Agriculture d'Aquitaine,

- Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée, à intervenir, en vue de régler, notamment, les modalités de versement de la subvention communautaire.

- Article3 : la dépense correspondante sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, au chapitre 65, article 6574, fonction 92, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 avril 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
28 AVRIL 2010**

PUBLIÉ LE : 28 AVRIL 2010

M. JEAN-CHARLES BRON